

Compte-rendu d'AG de Ma P'tite Ecole, 29 juin 2013 à 10 h,

Salle de réunion de la Maison des Grands Lacs. Les Settons.



En présence de Christian Paul, député

Patrice Joly, président de la Communauté de communes des Grands Lacs, du Conseil Général, du Parc Naturel Régional du Morvan.

Lionel Thénault, Maire de Montsauche-Les Settons.

Bernard Saint-Arroman, directeur départemental de la Fondation du Patrimoine.

Claude Murena, ancien sous-préfet de Château-Chinon, adhérent.

Roger Pynson, adhérent distingué par la présidente parce qu'il est à l'origine des dons de la mairie de Lacour d'Arcenay, dons qui ont permis l'équipement de base du musée des écoles de hameau.

La Présidente se réjouit que l'AG se tienne en ce lieu historique du lac des Settons, de cette « maison du garde » enfin restaurée en « maison des Grands Lacs » grâce à la CCGLM, qui y a maintenant ses bureaux. Elle se réjouit qu'un bel office du tourisme des grands lacs ait enfin trouvé place en ce lieu. Puis elle remercie les 45 participants, adhérents de base et personnalités officielles, fidèles et déterminés depuis 2004.

9 ans plus tard, où en sommes-nous ?

. Le point de la situation : exposé de Patrice Joly, débats, résolutions

Patrice Joly Les travaux ont été arrêtés pour des raisons imputables essentiellement à l'architecte.

- Au cours des discussions entre CCGLM et compagnies d'assurances de l'architecte, il y a 3 mois les dites assurances proposaient de prendre à leur charge la démolition complète du bâtiment, y compris de la toiture refaite à neuf. Il a fallu la volonté affirmée de la CCGLM pour que les discussions ne s'arrêtent pas à cette solution qui signifiait l'abandon du projet de Ma P'tite Ecole.
- Cette volonté l'emporte et l'emportera.
- Mais des surcoûts apparaissent : si les subventions qui nous avaient été accordées sont maintenues (ce sera le cas, vérifications faites, à condition que nous reprenions vite le chantier), si les assurances de l'architecte prennent en charge une partie du surcoût, il faut néanmoins trouver au bas mot 30 000 €,

puis réengager les consultations nécessaires avec un architecte qui devra établir un nouveau cahier des charges en direction d'entreprises répondant à un nouvel appel d'offres.

Christian Paul manifeste son intérêt pour le projet : « en ce lieu d'exception doivent être apportées des solutions durables et de qualité, tant pour les touristes que pour les gens du pays. Le projet de Maison des écoles de hameau du Morvan répond à cette exigence ; il dépasse l'échelon local. En effet, à l'heure où notre Ecole rencontre tant de difficultés qu'il convient de la refonder, rappeler ce que la République fut capable de faire pour développer l'instruction publique jusque dans les hameaux les plus ignorés, est important ».

Janine Bardonnnet prolonge le propos : « en replaçant cette œuvre de la 3^{ème} République dans son contexte historique, économique, politique, on se donne les moyens – non de la nostalgie du patrimoine de clocher – mais d'une réflexion constructive sur ce que, dans le contexte actuel, les citoyens peuvent attendre de leur Ecole. Refonder l'Ecole, comme il est dit aujourd'hui, c'est refonder les valeurs de l'Ecole de la République, ce qui ne peut se faire sans une participation des citoyens ».

Puis la Présidente exprime ses inquiétudes :

- Comment éviter que le bâtiment subisse à ventre ouvert les outrages d'un hiver de plus ?
- Pourra-t-on, s'il faut envisager de réduire les coûts, ne pas renoncer à l'installation d'un bureau au 1^{er} étage, à l'ambition de restauration des façades à l'identique (y compris des « cabinets » dans la cour) ?

Claude Murena rassure en disant qu'un maçon traditionnel, bien connu de Christian Paul pour avoir réparé un vieux pont sans erreurs et sans prétentions financières excessives, estime le bâtiment solide en ses structures. Renforcer les murs n'est pas un problème technique compliqué.

Mais comment gagner du temps ? Ne serait-il pas possible, tout en laissant les procédures engagées suivre leur cours, de déclencher en parallèle un travail d'architecte pouvant aboutir – cahier des charges et appels d'offres retravaillés- à la reprise des travaux en septembre ?

La suggestion sera mise à l'étude par la CCGLM et notamment par sa secrétaire générale, Clémence Villecourt.

Christian Paul propose de participer à un groupe de travail en septembre, pour que soit rédigée une lettre à l'attention du Ministre de l'Education Nationale : il s'agirait, en soulignant l'intérêt du projet, d'obtenir du MEN un accompagnement, voire une aide financière, un parrainage.

Lionel Thénault propose que nous tenions en septembre une conférence presse, qui permettrait – horizons juridiques un peu dégagés – de relancer l'intérêt général pour le projet.

Bernard Saint-Arroman souhaite participer à ces réunions, car il se réjouit qu'une nouvelle dynamique permette de relancer la souscription de la Fondation du Patrimoine. Il se promet d'étudier des solutions pour relancer, voire élargir, la souscription. Il évoque notamment le « produit-partage » qu'il va étudier pour nous.

Claude Murena, adhérent convaincu à la philosophie du projet, attentif aux questions juridiques et financières posées par la situation, particulièrement soucieux des délais de reprise des travaux, souhaite assister à ces réunions.

2. Rapport d'activités de l'Association en 2012

Après avoir souligné avec plaisir le réconfort que nous tirons tous des implications manifestées au cours du 1^{er} point de l'ordre du jour, la présidente présente le rapport d'activités sous le triple signe

- d'un indéfectible dynamisme
- d'une politique de meilleure communication
- d'une politique d'ouverture.

2.1. Dynamisme

-des adhérents : de 50 en 2004 à 125 / 130 depuis 2008 .Soutien financier en nette hausse, bien que la cotisation annuelle demeure fixée à 10 € minimum. (1700 € en 2008, 2351 € en 2012)

- du bureau et des amis qui l'entourent : en dehors du bureau, on souligne l'importance de celles et ceux qui accueillent les visiteurs au musée et permettent son ouverture tous les après-midi sauf le lundi (jean

Moreau, Arlette Vervisch, Geneviève Thiéblemont) ; l'importance aussi de ceux qui enrichissent nos présentations .Grâce à elles et à eux, nous aurons ces jours-ci le mannequin de « la Maîtresse » et une démonstration de séances de repassage d'autrefois (Colette Delmer) ; une animation autour de l'écriture à la plume (Lucette Albert) ; une présentation de la carte des écoles de hameau du Morvan, de leur naissance à leur disparition (jean Moreau). La présidente souligne également le travail patient de reliure des vieux livres (M.Thérèse Thibault) et l'aide sans faille apportée au vide-grenier par Bernard Gallois. - des effectifs stables de nos visiteurs : entre 2 et 300 chaque année (252 en 2012) , auxquels il faut ajouter celui des amateurs de vide-Grenier qui découvrent le musée ou y reviennent avec plaisir (entre 300 et 450 . En 2012, 450) Effectif total en 2012 : 700 visiteurs.

2.2. Politique de communication

- nouveau dépliant pour les offices de tourisme
- refonte totale du site www.lessettons.com , en site qu'Aliona conçoit plus moderne, plus souple aux changements d'informations, conçu pour achat en ligne de nos productions.
- manifestations publiées dans Morvan en Fêtes, Morvan Magazine, le Morvandiau de Paris, vents du Morvan, associations58.org
- et, depuis cette année 2013, dans les publications du Parc Naturel Régional du Morvan. En effet

Ma P'tite Ecole est site associé, membre de l'Eco-Musée du Parc.

(relations déjà bien établies entre Marion Lemaire pour le Parc et Françoise Simonnet pour l'association).

2.3. Politique d'ouverture aux activités des autres

- participation à la journée de la Coopérative des Savoirs (Geneviève Thiéblemont)
- à la fête de l'automne au Parc de St Brisson
- entrée dans le cycle « Identités –Diversité » du Parc
- coopération avec les AMNE. La présidente salue la présence de **Philippe Jolly** et **Irène Anger**, venus de Nevers pour témoigner leur soutien au projet de Ma P'tite Ecole. Les modalités de créations et d'échanges de nos expositions sont encore en vitesse de croisière, faute d'une équipe de recherche suffisante de notre côté, faute de place pour accueillir des expos disponibles chez les AMNE

Lionel Thénault signale que les bureaux de la CCGLM sont tous transférés à la Maison des Grands Lacs : ils seraient donc disponibles pour accueillir les expos que nous prêteraient les AMNE. Suggestion accueillie avec enthousiasme.

3. Rapport financier

La trésorière **Malou Gallois** lit le compte de résultats au 29 juin 2013 .

Il fait apparaître un solde positif de 2681, 55 €

Annick Le Maître, vérificatrice aux comptes avec Claude Balmand, donne lecture de leur rapport. Il est constaté « une tenue des comptes scrupuleuse et sincère ». Les vérificatrices donnent quitus à la trésorière pour la qualité du travail accompli.

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité des 45 présents + 39 représentés, soit 84 votants sur les 125 adhérents 2012 (abstention de la trésorière sur le rapport financier).

Le taux de cotisation des adhésions est maintenu à 10 € minimum.

4. Renouvellement partiel du bureau

Sont renouvelables pour 3 ans : Armel Bosset, Malou Gallois, Janine Rigola.

Janine Rigola fait part de sa démission du bureau, et dit vouloir renforcer l'équipe des amis qui ouvrent le musée une fois par semaine . Françoise Simonnet est candidate, Armel et Malou restent candidats à leur propre succession . Sont élus à l'unanimité Armel Bosset, Malou Gallois, Françoise Simonnet.

Les membres de l'AG se séparent à l'issue d'un pot amical organisé et offert par les membres du bureau de Ma P'tite Ecole . 20 d'entre eux se retrouvent autour d'un repas à l'hôtel-restaurant des Grillons du Morvan.

Ce compte-rendu, rédigé par la présidente et le secrétaire de l'association, sera consulté sur le site www.lessettons.com par tous les adhérents qui auront bien voulu donner leur adresse-mail. L'envoi-papier en sera fait à ceux qui ne disposent pas d'Internet. Toutes et tous recevront leur reçu fiscal sur papier , ainsi que leur carte d'adhérent s'ils ne sont pas venus à l'AG .

8 Juillet 2013.

